



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2016/172

Service gestionnaire :

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne trois demandes de subvention présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations

Association Médecine – Pharmacie - Sciences

L'Association Médecine – Pharmacie - Sciences (AMPS) organisera la 5^{ème} édition du congrès scientifique « The European MD-PhD Conference » du 8 au 10 juillet 2016 à Strasbourg.

Ce congrès a pour objectif de rassembler les étudiants européens dans les disciplines de la médecine et de la pharmacie afin de présenter leurs travaux et de se bâtir un réseau professionnel. Ce congrès permettra aussi de promouvoir les formations et la recherche biomédicale strasbourgeoises et françaises.

Environ 200 participants se réuniront autour de conférences et de tables-rondes sur les points d'évolution actuelle de la recherche biomédicale, sur l'insertion professionnelle des étudiants ou sur la médecine du futur.

Le budget prévisionnel pour cette journée :

DEPENSES

Achat de matériels et de fournitures	500,00 €
Impressions	1 200,00 €
Cadeaux et objets publicitaires	2 800,00 €
Assurances	400,00 €
Personnel extérieur	600,00 €
Frais communication	300,00 €
Hébergement	20 000,00 €
Restauration	28 200,00 €
Déplacement	6 000,00 €
TOTAL :	60 000,00 €

RECETTES

Inscriptions	30 000,00 €
Conseil Régional	4 000,00 €
Conseil Départemental	4 000,00 €
Ville de Strasbourg	6 000,00 €
Autres subventions	4 000,00 €
Sponsors	10 000,00 €
Fonds propres	2 000,00 €
TOTAL :	60 000,00 €

Une participation financière de 4 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1000 €.

La présente action se fonde sur l'article 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences partagées entre les collectivités territoriales.

Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg

L'Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (AFGES), ancrée historiquement en Alsace et issue de l'économie sociale et solidaire, organise le Séminaire national des Elus de la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) à Strasbourg du 31 mars au 3 avril 2016. Cet évènement rassemble 250 participants autour de tables rondes qui permettent des débats sur la thématique de la démocratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le plan de financement prévu :

DEPENSES

Achat de matériels et de fournitures	1 610,00 €
Locations	2 220,00 €
Honoraires	2 600,00 €
Publicité	4 275,00 €
Déplacement	23 589,00 €
Gestion courante	800,00 €
TOTAL :	35 094,00 €

RECETTES

Ventes	8 094,00 €
Conseil Régional	4 000,00 €
Conseil Départemental	4 000,00 €
Eurométropole de Strasbourg	4 000,00 €
Autres subventions	15 000,00 €
TOTAL :	35 094,00 €

Une participation financière de 4 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1000 €.

La présente action se fonde sur l'article 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences partagées entre les collectivités territoriales.

Ligue de l'Enseignement

La Ligue de l'Enseignement organisera son congrès annuel à Strasbourg du 23 au 26 juin 2016.

Sensible à l'action menée par la Ligue de l'Enseignement et conscient que cette action sert l'intérêt collectif, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a développé, au titre de son engagement pour la jeunesse et de sa compétence de développement de la lecture publique, un partenariat avec la Fédération du Bas-Rhin de la Ligue de l'Enseignement. Un premier contrat d'objectifs triennal a été signé entre le Conseil Général du Bas-Rhin

et la Ligue de l'Enseignement en 2006 qui perdure aujourd'hui pour la mise en œuvre du programme Lire et faire Lire.

Une participation financière de 50 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

La présente action se fonde sur la compétence Jeunesse.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Association Médecine – Pharmacie - Sciences (AMPS) - 5ème édition du congrès scientifique « The European MD-PhD Conference » du 8 au 10 juillet 2016 à Strasbourg : 1000 €*
- Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg (AFGES) - Séminaire national des Elus de la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) du 31 mars au 3 avril 2016 à Strasbourg : 1000 €*
- Ligue de l'Enseignement - congrès annuel à Strasbourg du 23 au 26 juin 2016 : 3000 €.*

Strasbourg, le 21/03/16

Le Président,



Frédéric BIERRY